
**Dossier de candidature
de la
Permanence Des Soins en Etablissement de Santé
en
région Centre-Val de Loire**

Date limite de retour des projets par voie électronique

à l'ARS Centre Val de Loire

au plus tard le 31 janvier 2019 à l'adresse suivante :

ars-cvl-offre-de-soins@ars.sante.fr

**Fournir un dossier par ligne de permanence sollicitée,
que la ligne soit territoriale ou de recours**

ETABLISSEMENT DEMANDEUR

GHT CONCERNE (si ES public) :

Ligne de permanence sollicitée

Si une coopération public/privé est mise en place, il est nécessaire de fournir un courrier des deux parties, accompagné(s) du courrier d'information au GHT concerné(s).

COORDONNATEUR DU PROJET (contact principal):

Nom, Prénom :

Fonction :

Lieu d'exercice :

Adresse électronique :

Téléphone :

Si vous étiez porteur de lignes de PDSES avant la parution du PRS2, merci de transmettre le rapport d'évaluation conformément à l'avenant PDSES du CPOM et de préciser les points forts découlant de l'organisation mise en place ou les problématiques rencontrées (2 pages maximum).

Intégration de la PDSES dans l'établissement

Thèmes	Explications	Critères de sélection (réservé à l'administration)	Classement (réservé à l'administration)
Autorisation(s) d'activité			
Projet d'établissement (prise en compte par ce projet de la PDSES)			
Organisation interne (Equipe complète nominative et stable par ligne de PDSES avec description par périodes (nuits, week-end et jours fériés, samedis))			
Prévision de l'activité de PDSES			
Modalités de l'évaluation de l'activité (reporting des indicateurs du cahier des charges)			
Autres			

Organisation territoriale et/ou de recours

Thèmes	Explications	Critères de sélection (réservé à l'administration)	Classement (réservé à l'administration)
Modalités de coopération inter établissements (existantes ou à venir)			
Articulation avec le GHT et le projet médical commun de territoire			
Modalités de rédaction et de diffusion des tableaux de permanences			
Modalités de mise à jour du ROR			
Autres			

Circuit du patient

Thèmes	Explications	Critères de sélection (réservé à l'administration)	Classement (réservé à l'administration)
Circuit d'admission directe dans les services			
Modalités de retour à l'établissement d'origine			
Articulation avec les transporteurs pour transfert ou retour des patients			
Autres			

Respect des engagements du cahier des charges

Thèmes	Explications	Critères de sélection (réservé à l'administration)	Classement (réservé à l'administration)
Admission de tous les patients			
Tarifs secteur 1			
Accessibilité pour tous les patients (organisation des transferts)			
Usage de la télémédecine			
Autres			

Fait le _____ à _____,

Le représentant légal de l'établissement :

Nom, prénom, fonction et signature